LIVRET D'ACCUEIL DES PERSONNELS

2021-2022

L'IUT de Rodez,
un établissement
entre excellence
et proximité

BIENVENUE À L'IUT DE RODEZ

Bruno BÉLIÈRES

Directeur de l'IUT

ÉTUDES
PROJET
CONFIANCE IUT
LIBERTÉ
ACCOMPAGNEMENT SÉRIEUX
ÉCOUTE QUALITÉ
FORMATIONS
RÉUSSITE
DIPLÔME
EXPÉRIENCE
TRAVAIL

Vous venez d'arriver à l'IUT de Rodez, composante de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Bienvenue !

Chers collègues, nous espérons que ce livret vous permettra d'identifier rapidement les services et les interlocuteurs de proximité utiles à votre intégration.

Nous vous souhaitons un bel épanouissement à l'IUT de Rodez !

SOMMAIRE

L'IUT DE RODEZ P.4

HISTORIQUE P.5

INSTANCES P.6

FORMATIONS P.8

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES P.9

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF P.10

RÈGLEMENT INTÉRIEUR P.11

RESSOURCES P.12

- Le Centre de Ressources Documentaires (CRDoc) p.12
- Outils numériques et environnement de travail p.13
- Reprographie p.13

VIE DU PERSONNEL P.14

- Partir en mission p.14
- Absences p.14
- Chèques vacances p.14
- Restauration p.15
- Amicale du personnel p.15
- Activités du personnel p.15
- Carte professionnelle p.16
- Formation des personnels p.16
- Calendrier universitaires 2021 - 2022 ..... p.16

INFORMATIONS PRATIQUES P.17

CONTACTS P.18

NOTES P.19

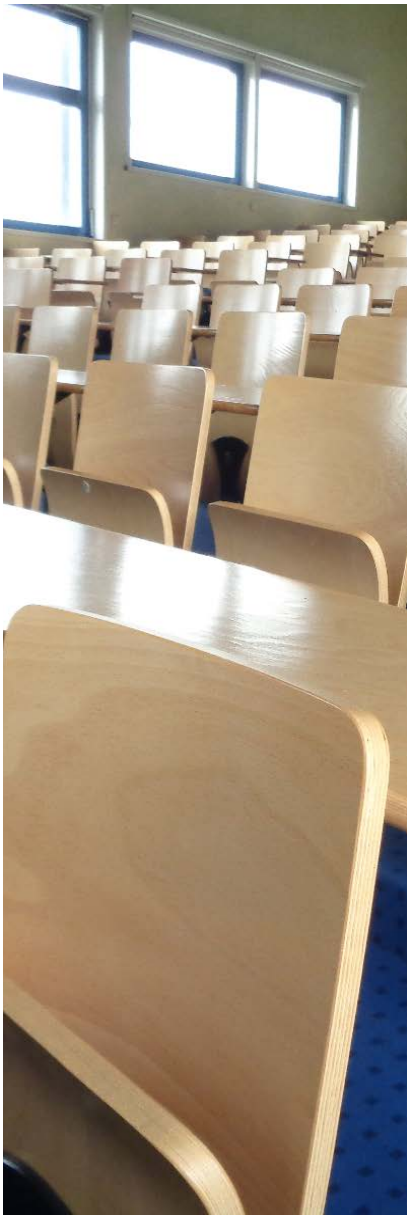

L'IUT DE RODEZ

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE RODEZ EST UNE COMPOSANTE DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE.

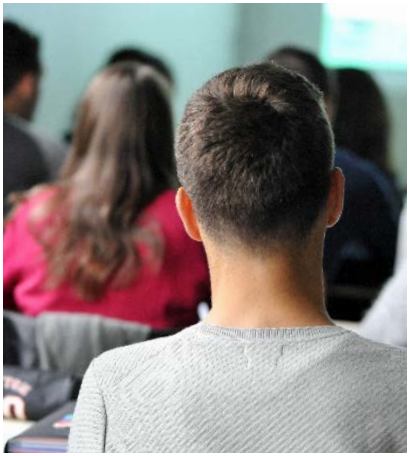

Il a pour vocation de **former les étudiants à la vie professionnelle** et accueille aussi bien des élèves titulaires d'un bac général que technologique.

L'IUT délivre un **enseignement universitaire en 3 ans** (BUT). Il propose également plusieurs Licences professionnelles en 1 année après un Bac +2 (BTS par exemple) mais aussi une Licence générale en Comptabilité.

Le cursus est intégré dans le schéma européen LMD (Licence-Master-Doctorat).

En formation continue, initiale ou par la voie de l'apprentissage, tout est organisé pour que vous receviez un enseignement adapté et de qualité.

Durant son parcours universitaire à l'IUT, l'étudiant est accompagné par :

- Des **enseignants** ;
- Des **enseignants-chercheurs** ;
- Des **chargés d'enseignement** ;
- Et par le **personnel administratif et technique** de l'IUT.

L'IUT EN CHIFFRES *(2020-2021)*

670	étudiants inscrits
50	enseignants et enseignants-chercheurs
90	intervenants professionnels
21	personnels administratifs et techniques

Nos atouts

- Une structure à taille humaine ;
- Des locaux et des équipements modernes qui offrent les meilleures conditions d'apprentissage ;
- Des formations solides et aux savoirs et savoir-faire reconnus ;
- Des cours dispensés par des maîtres de conférences, des professeurs agrégés ou certifiés et des intervenants professionnels.

HISTORIQUE

Les temps forts

- **1969** - Établissement rattaché à l'IUT Toulouse III
- **1980** - Création du 1er bâtiment (pour le département GEA)
- **1987** - Création de l'IUT de Rodez, au sein de l'Université Toulouse I Capitole
- **1994** - Création du 2e bâtiment (pour le département OGP) dans le cadre du programme Université 2000 (U2000)
- **2004** - Construction de l'amphithéâtre
- **2009** - Création du 3e bâtiment dans le cadre du Contrat de Plan État Région (900 m²)
- **2013** - Création du 4e bâtiment
- **2018** - Création de la salle Learning Lab (projet SRESRI « Nouvelles pédagogies »)

1969 - Création du 1er département : ACPE (Administration des Collectivités Publiques et des Entreprises), devenu GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations) en 1973.

1985 - Création d'un 2e département : Informatique.

1988 - Préparation du Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF) en 1 an.

1993 - Ouverture d'un 3e département : OGP (Organisation et Gestion de la Production), devenu en 1997 Organisation et Génie de la Production, puis QLIO (Qualité, Logistique Industrielle et Organisation) en 2005.

2001 - Création de la Licence Professionnelle (LP) « Systèmes informatiques et logiciels – Développement Intranet/Internet ».

2002 - Création de la LP : « Pilotage Informatisé de la Production » et de la LP « Animateur Qualité » en partenariat avec la CCI.

2006 - Ouverture d'un groupe délocalisé de la Licence de Gestion Mention « Comptabilité-Contrôle » de l'IAE de l'UT1 ; Création de la LP « Les Métiers du Conseil en Élevage » (LMCE), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron ; Création de l'UTL du Rouergue (Université du Temps Libre).

2007 - Ouverture de la LP « Banque » ; Ouverture d'un 4e département : Information Communication, option « Communication des organisations » ; Préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) en remplacement du DECF.

2009 - Ouverture de la LP « Chargé de Communication et de Relation Client » (CCRC).

2010 - Ouverture d'un groupe délocalisé de la Licence MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises).

2011 - Ouverture de la LP « Pilotage des Activités Logistiques Industrielles » (PILAL).

2013 - Création d'un 5e département : Carrières Juridiques.

2016 - Création de la LP : « Multimédia, Mobilité, Sécurité » (MMS).

2017 - Ouverture du DUT GEA 2e année option GMO en apprentissage.

2018 - Création du parcours double entre la LP CCRC et le diplôme de l'EGC Midi-Pyrénées.

2019 - Ouverture du DUT QLIO 2e année et de la LP MMS en apprentissage.

2020 - Ouverture de la LP « Maintenance de l'Industrie du Futur » (MIF).

→ **2021** - Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) devient le nouveau diplôme de référence des IUT.

INSTANCES

Le Conseil de Département

L'IUT comprend 5 départements de formation. Chaque département est dirigé par un Chef de département assisté d'un Conseil de département (CD).
Le **Chef de département** est nommé pour 3 ans par le Directeur de l'IUT, après avis favorable du Conseil de l'IUT et consultation du CD. Son rôle est de :

- Représenter le département et le diriger en accord avec le CD
- Préparer les travaux du CD
- Informer le CD des décisions du Conseil de l'IUT et mettre en œuvre les décisions qui lui sont transmises par le Directeur
- Faire l'intermédiaire hiérarchique entre le Directeur et le personnel du département
- Coordonner l'ensemble des activités pédagogiques du département et présider les jurys de semestres

Le CD assiste le Chef de département pour la coordination des activités pédagogiques, administratives et techniques. Il est composé des personnels en poste et d'étudiants élus de 1re et 2e année.

L'IUT DE RODEZ EST ADMINISTRÉ PAR UN CONSEIL ET DIRIGÉ PAR UN DIRECTEUR, ÉLU POUR 5 ANS À LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES DU CONSEIL.

LE CONSEIL DE L'IUT établit la politique générale de l'IUT et :

- Donne son avis sur les projets intéressant l'Institut, de contrats, de conventions, d'actions de commercialisation telles qu'elles sont prévues dans la loi du 26.01.1984 ;
- Adopte le budget de l'Institut proposé par le Directeur et le transmet pour approbation au C.A. de l'Université. Il approuve l'exécution du budget ;
- Détermine les moyens de l'IUT de Rodez (personnels, locaux, matériels, …) ;
- Se prononce sur les adaptations locales aux programmes d'enseignement nationaux, proposées par les départements ;
- Est informé par les chefs de département et le Directeur, des principes de la pédagogie et du contrôle des connaissances ;
- Se prononce sur le programme de recherche de l'IUT proposé par le Conseil Scientifique ;
- Donne son avis pour la nomination des chefs de département par le Directeur selon les modalités prévues à l'article 13.1 des statuts ;
- Procède à l'élection du Directeur selon les modalités prévues à l'article 9 des statuts ;
- Élabore, modifie le règlement intérieur ;
- Modifie les statuts.

VOIR ORGANIGRAMME PAGE SUIVANTE

LE COMITÉ DIRECTEUR

Il apporte une aide et donne un avis au Directeur pour le fonctionnement courant de l'Institut. Il est composé du Directeur, du Directeur adjoint, des Chefs de départements et de toute personne dont la présence est jugée nécessaire.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil est composé de **32 membres élus** : le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole ou son représentant, le Directeur de l'IUT, le Directeur adjoint et les Chefs de départements, quand ils ne sont pas membres élus du Conseil, assistent de droit aux réunions avec voix consultatives.

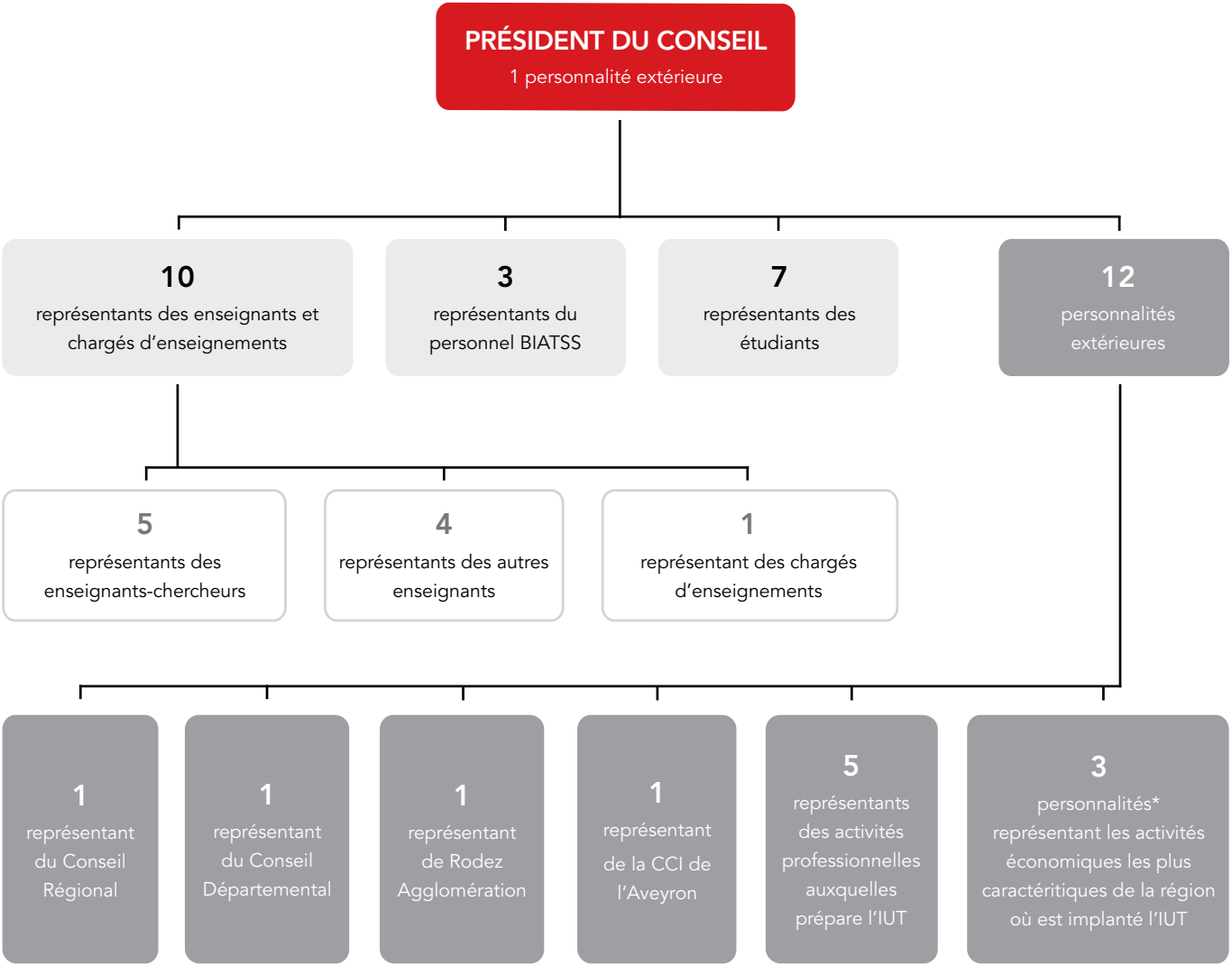

**désignées à titre personnel*

FORMATIONS

L'IUT DE RODEZ EST STRUCTURÉ EN 5 DÉPARTEMENTS DE FORMATION QUI DÉLIVRENT CHACUN UN BUT ET UNE OU PLUSIEURS LICENCES.

Département GEA

Département Informatique

Département QLIO

Département
Information Communication

Département
Carrières Juridiques

5 BUT

- BUT **GEA**, Gestion des Entreprises et des Administrations ;
- BUT **Informatique** ;
- BUT **QLIO**, Qualité, Logistique Industrielle et Organisation ;
- BUT **Information Communication** ;
- BUT **Carrières Juridiques**.

7 LICENCES PROFESSIONNELLES

- LP **Assurance Banque Finance** (ABF) ;
- LP **Chargé de Communication et de Relation Client** (CCRC) ;
- LP **Multimédia Mobilité Sécurité** (MMS) ;
- LP **Pilotage des Activités Logistiques Industrielles** (PILAL) ;
- LP **Animateur Qualité** (AQ) ;
- LP **Les Métiers du Conseil en Élevage** (LMCE) ;
- LP **Maintenance de l'Industrie du Futur** (MIF).

1 LICENCE GÉNÉRALE

- Licence **Comptabilité-Contrôle**.

1 DIPLÔME D'UNIVERSITÉ, PRÉPARATION AU DCG

- DU **Finance, Droit et Gestion d'Entreprise** ;

Préparation au DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion).

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

LES COURS SONT DISPENSÉS PAR DES PROFESSEURS AGRÉGÉS OU CERTIFIÉS, DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS.

CHEFS DE DÉPARTEMENTS

Xavier DONNEZ
GEA

Casimir KAM
Informatique

François GALASSO
QLIO - LP MIF

Isabelle VIDALENC
Infocom

Caroline BOUYJOU
Carrières Juridiques

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Guillaume GIRMENS
LP ABF

Magali TEYSSEDRE
LP CCRC

Angélique DEVILLERS
LP MMS

Olivier INGREMEAU
LP PILAL

Olivier DEPITRE
LP LMCE

Julien MONCEL
LP MIF

Daniel PÉLISSIER
L3 Compta-Contrôle

Mélanie CALMELS
DU/DCG

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

DIRECTEUR - Bruno Bélières

DIRECTEUR ADJOINT
Guillaume Girmens

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Stéphane Enjalbert

SERVICES COMMUNS

INFORMATIQUE
Jérôme Bousquié
André Lasfargues
Sylvain Delpech

CENTRE DE DOCUMENTATION
Dominique Serieys
Angélique Ingremeau

LOGISTIQUE – IMMOBILIER SÉCURITÉ
Nicolas Gaven

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE APPUI ADMINISTRATIF
Martine Martin

HALL TECHNOLOGIQUE
Laurent Pradel

SERVICES SUPPORTS

SECRÉTARIAT DE DIRECTION
Véronique Bastide

AFFAIRES GÉNÉRALES - RH
Fanny Molinier - Véronique Bastide

FORMATION CONTINUE - ALT.
Fanny Molinier - Marine Travetto
Martine Martin

COMMUNICATION - RGPD
Manon Courbou

FINANCE - COMPTABILITÉ
Chloé Molinier

VIE ETUDIANTE
Ingrid Pouget

SCOLARITÉ
Gaëlle Vranckx - Ingrid Pouget
Martine Martin

RELATIONS INTERNATIONALES
Coralie Rivière

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

PÔLE DROIT – GESTION
Marie-Estienne Gaillac
Marie-Claire Poulhès
Coralie Rivière

PÔLE INFORMATIQUE
Carole Traversac

PÔLE INFORMATION COMMUNICATION
Ophélie Laurent

PÔLE QUALITÉ - LOGISTIQUE
Elodie Calviac

Consignes en cas d'alarme incendie

Il ne faut jamais considérer que c'est un exercice.
Le seul automatisme à adopter est l'évacuation immédiate. Il faut :

- Cesser le travail ;
- Éteindre les appareils électriques ;
- Fermer les fenêtres ;
- Évacuer les lieux en tirant les portes derrière soi, se diriger vers la sortie de secours la plus proche, emprunter le chemin le plus court ;
- Ne jamais utiliser les ascenseurs/monte-charges ;
- Ne jamais revenir en arrière, quelle qu'en soit la raison ;
- Garder son calme et se conformer aux instructions de la Direction, de l'équipe d'évacuation et/ou des services de secours ;
- Rejoindre le point de rassemblement.

Les consignes et le plan d'évacuation sont affichés à chaque niveau de l'établissement.
Deux points de rassemblement se situent à l'extérieur des bâtiments.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

Le règlement est consultable dans son intégralité au service de la vie étudiante.

Voici quelques extraits :

Article 3 : Comportement général et usage des locaux
« *Toute personne, présente [à l'IUT] à quelque titre que ce soit, doit avoir un comportement correct (notamment acte, attitude, propos ou tenue) dans les locaux de l'IUT. La même règle s'applique, à l'extérieur, aux étudiants et aux membres du personnel lorsqu'ils représentent l'IUT.*
Toutes les manifestations organisées au sein de l'établissement doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès du Directeur de l'IUT.
Il est interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées ou illicites dans les locaux de l'IUT ».

Article 4 : Information des étudiants
« *Les étudiants sont tenus informés des dispositions prises par la participation de leurs représentants au Conseil de l'IUT, au Conseil de leur département, aux Conseils de l'Université et notamment à la CFVU, au CROUS* ».

Article 5-1 à 5-4 : Présence
« *L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. En conséquence, toutes les absences doivent être impérativement justifiées. Les absences prévisibles (convocations impératives, consultations médicales ...) doivent être signalées par avance auprès des enseignants et du secrétariat du Département. En cas d'absences injustifiées et répétées, le Chef de département informera le jury de fin de semestre qui pourra statuer sur le sort de l'étudiant* ».

Article 6 : Fraudes et sanctions
« *Tout étudiant surpris en fraude ou tentative de fraude lors d'un contrôle est passible d'une procédure devant la section disciplinaire de l'Université.*
Citer ou paraphraser le travail d'autrui sans nommer ses sources ou sans user de guillemets dans l'intention de le faire passer pour sien constitue un plagiat. S'il est avéré, l'enseignant responsable arrêtera la sanction.
Le fait de bizutage peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales ».

Article 7 : Conditions de passage des épreuves
La possibilité de rattrapage « *n'est offerte qu'aux étudiants fournissant un certificat médical (attestant d'une incapacité à passer une épreuve) ou une pièce justificative (dans ce dernier cas, la décision est laissée à l'appréciation du Chef de département)* ».

RESSOURCES

À noter !

L'emprunt d'ouvrages nécessite la présentation de votre carte professionnelle.
Votre carte professionnelle vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

@ bibliothequeIUTdeRodez

À savoir...

Le CRDoc devient bibliothèque de retrait du réseau.
Il est ainsi possible de faire venir et de retourner gratuitement tout document présent dans les bibliothèques universitaires Midi-Pyrénées.

LE CRDOC

Le CRDoc, **Centre de Ressources Documentaires** de l'IUT, est associé au Service Commun de la Documentation de l'Université Toulouse Capitole.
Vous avez également la possibilité de consulter l'ensemble de l'offre numérique de l'Université (bases de données, revues électroniques, livres numériques). Le portail de la documentation à UT1 recense la totalité des ressources ainsi que les modalités d'accès (création d'un compte et d'un mot de passe UT1).

Outre les collections spécialisées dans les disciplines enseignées à l'IUT, la bibliothèque propose un espace de consultation de la presse (journaux et magazines). Vous y trouverez également des DVD documentaires ou fictions ainsi que quelques ouvrages de littérature.
L'ensemble des titres figure dans le catalogue Archipel, consultable en ligne.

Le personnel du CRDoc est à votre disposition pour organiser des visites de la bibliothèque et des présentations des outils documentaires disponibles. Dans le cadre des enseignements, et en concertation avec le documentaliste, des séances de travail en petits groupes peuvent aussi avoir lieu au CRDoc (initiation à la recherche documentaire, projets pédagogiques...).
Par ailleurs, nous vous remercions de communiquer vos listes bibliographiques et de ne pas hésiter à faire des suggestions d'achats.

MODALITÉS PRATIQUES

Les horaires sont communiqués au début de l'année universitaire et consultables en ligne sur le site de l'IUT. Les **modalités de prêt** pour le personnel sont les suivantes : 12 documents (livres, revues, DVD) pour 28 jours, tous renouvelables pour une durée équivalente, à l'exception des DVD qui ne sont prêtables que pour 7 jours.

SERVICES

Vous pouvez adhérer à des listes de diffusion, gérées par le CRDoc, permettant la réception de lettres électroniques (« Livres du mois »...). Parmi les produits documentaires également proposés, « Actu'Presse » recense une sélection d'articles de la presse locale et nationale sur les thèmes de l'enseignement supérieur notamment.
La page CRDoc du site de l'IUT regroupe de nombreuses informations et ressources (sélection d'outils par filière, mise en avant des nouveautés, modes d'emploi des bases de données...).

OUTILS NUMÉRIQUES ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

ENT - ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Un espace numérique de travail est offert aux étudiants ainsi qu'au personnel.

L'ENT est accessible via : **https://monespace.ut-capitole.fr/**

Accessible de l'intérieur comme de l'extérieur de l'Université, l'ENT est un point d'entrée unique vers :

- Différents services : un bureau virtuel, la gestion de son emploi du temps...
- Des ressources numériques : accès direct à la bibliothèque en ligne de l'Université, à de nombreux cours publiés sur le site de l'Université numérique juridique francophone...).

Vous pourrez également accéder à à la plateforme pédagogique "**Mes cours en ligne**" (**Moodle**).

Moodle est accessible à l'adresse : **https://cours.ut-capitole.fr/**
ou via l'ENT : Onglet « *Étudier* », rubrique « *Mes cours en ligne* »

Moodle est une plateforme destinée à tout le personnel de l'Université ainsi qu'aux étudiants. Cet outil vous permet d'accéder à des ressources pédagogiques, d'interagir avec vos enseignants, de rendre des exercices en ligne, de vous évaluer de façon autonome, de travailler à vos rapports de stage...

ACCÈS AU SITE « IUTENLIGNE »

« IUTenligne » est un véritable campus numérique des IUT.
Il offre aux étudiants, par l'intermédiaire de leurs enseignants, un ensemble de ressources pédagogiques variées dans leurs formes, leurs approches pédagogiques et leurs contenus. Celles-ci émanent le plus souvent d'enseignants d'IUT.

Rendez-vous sur : **http://www.iutenligne.net**

GOOGLE WORKSPACE

À l'IUT, vous beneficiez de la suite applicative **Google Workspace** comprenant les outils collaboratifs tels que Gmail, Meet, Agenda, Drive, Docs, Sheets...

CULTIVEZ VOS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES AVEC PIX

PIX est un service public en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques : **https://pix.fr/**

PIX évalue les connaissances mais également les savoir-faire avec diverses activités interactives. Avec 5 domaines et 16 compétences mesurées sur 8 niveaux, le profil PIX donne une description précise des acquis.

Informations Reprographie et Logistique

REPROGRAPHIE

Le **service de reprographie** assure l'impression de documents administratifs, de cours et de sujets d'examen.
Horaires : de 7h45 à 12h et de 13h à 16h (15h30 le vendredi).

Pour bénéficier de ce service, vous devez adresser les documents par mail plusieurs jours avant la date souhaitée.
N'oubliez pas de préciser votre nom, le nom de la formation et le nombre d'exemplaires souhaités.

- **Service Reprographie**
  Bâtiment C, niveau 0
  05 65 77 10 83
- **reprographie@iut-rodez.fr**

LOGISTIQUE

Vous pouvez faire remonter tous les problèmes, techniques et matériels, rencontrés dans les salles de cours ou dans l'établissement (néons grillés, mobiliers cassés...) à

- **logistique@iut-rodez.fr**

Chèques Vacances

En intégrant la fonction publique d'Etat, vous pouvez bénéficier, sous condition de ressources, de chèques-vacances (prestations d'aide aux loisirs et aux vacances).

Un simulateur en ligne vous permet de vérifier si vos revenus vous y donnent droit.

Dans ce cas, votre demande doit être réalisée en ligne sur : **https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr**

CONTACTS DES SERVICES

COMPTABILITÉ
Bâtiment C, niveau 0
05 65 77 15 68
comptabilite@iut-rodez.fr

GESTION DU PERSONNEL
Véronique BASTIDE
Bâtiment C, niveau 0
05 82 78 15 78
veronique.bastide@iut-rodez.fr

PARTIR EN MISSION

Pour tout déplacement en dehors de la commune de Rodez, dans le cadre de votre travail (suivi de stages...), vous devez obligatoirement établir un ordre de mission qui vous permettra d'être couvert pendant votre trajet A/R, justifier votre absence et obtenir le remboursement des frais occasionnés.

Pensez à consulter le guide des missions disponible sur l'intranet de l'IUT :
Public/Missions/Guide des missions

En outre, l'IUT dispose d'un parc de véhicules. Vous pouvez réserver une voiture auprès de Nicolas GAVEN (Bâtiment C, niveau 0) :
05 65 77 10 83 ou logistique@iut-rodez.fr

Pour plus d'informations, contactez le **service Comptabilité**.

ABSENCES

En cas d'absence, les **personnels titulaires** bénéficiant d'un arrêt de travail doivent :

- Avertir par téléphone ou mail le chef de service de leur absence ;
- Envoyer, dans les 48 heures, l'arrêt de travail directement au Service du Personnel de l'IUT.

Les **personnels contractuels** bénéficiant d'un arrêt de travail doivent :

- Avertir par téléphone ou mail le chef de service de leur absence ;
- Envoyer les deux premiers feuillets à la CPAM ou à la MGEN, selon le cas, impérativement dans les 48 heures ;
- Adresser, dans le même temps, le 3e feuillet directement au Service du Personnel de l'IUT.

Dans les deux cas, les arrêts de travail peuvent être tout d'abord scannés et envoyés par mail au **service Gestion du personnel**.
Les originaux doivent obligatoirement être adressés par courrier à l'IUT.

Pour toute information complémentaire, se connecter sur l'intranet de l'Université Toulouse 1 Capitole :
Gestion des personnels/Dispositions statutaires/Congés/Congé maladie

AMICALE DU PERSONNEL

L'amicale de l'IUT de Rodez est une association réunissant tout le personnel. Elle a pour but de permettre à ses membres de mieux se connaître, de tisser des liens et de partager des moments de convivialité.

ENSEMBLE, C'EST MIEUX…

L'amicale organise des événements tout au long de l'année : pots de rentrée, repas de fête de fin d'année, pots de départ… et propose aux amicalistes la vente de tickets de cinéma et de concerts.

Cotisation annuelle : 10 €

L'amicale est aussi présente lors d'événements heureux et malheureux de la vie.

LE BUREAU

Présidentes
Magali TEYSSEDRE (magali.teyssedre@iut-rodez.fr)
& Ingrid POUGET (ingrid.pouget@iut-rodez.fr)

Trésoriers
Marie-Claire POULHES (marie-claire.poulhes@iut-rodez.fr)
& Carole TRAVERSAC (carole.traversac@iut-rodez.fr)

Secrétaires
Chloé MOLINIER (chloe.molinier@iut-rodez.fr)
& Casimir KAM (casimir.kam@iut-rodez.fr)

ACTIVITÉS DU PERSONNEL

L'IUT propose, depuis la rentrée 2019, plusieurs activités gratuites aux personnels enseignants et administratifs.

Toutes les informations vous seront données à la rentrée (*l'offre est susceptible de changer d'une année sur l'autre*).

Restauration

Pour le repas de midi, les personnels de l'IUT peuvent :

- Profiter de la salle de cantine mise à disposition du personnel au bâtiment A (niveau 1), qui comprend 2 fours à micro-ondes ainsi qu'un réfrigérateur
- Accéder au **restaurant universitaire Camonil** qui se situe à deux pas de l'IUT (rue du Maréchal Leclerc).
  Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi uniquement pour le déjeuner, de 11h à 14h.
  Tarif enseignants 2019-2020 : 7.90 € le ticket-repas,
  Possibilité d'acheter les tickets sur place.

Plus d'informations sur :
https://www.rodezagglo.fr/

CARTE PROFESSIONNELLE

Votre carte MUT* (Carte Multiservices) vous sera délivrée par le service Scolarité de l'IUT. Pour ce faire, veuillez fournir une photo ou bien vous rendre directement sur place pour une prise de vue.

Elle est identique pour tous les personnels inscrits dans les Universités de Toulouse, regroupées en une Université Fédérale appelée la COMUE.

À QUOI ÇA SERT ?

Cette carte professionnelle offre des fonctions destinées à faciliter la vie des utilisateurs. Elle permet d'accéder aux restaurants universitaires pour les personnels, au réseau des bibliothèques (dont le CRDoc à l'IUT) et au campus (bâtiments et salles)...

Retrouvez toutes les informations sur : **www.univ-toulouse.fr/cartemut**

** Cette carte a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL intitulée « Délivrance d'une carte multiservice destinée aux étudiants et personnels universitaires » et référencée sous le numéro 1314344.*

FORMATION DES PERSONNELS

La Cellule formation de la Direction des Ressources Humaines d'UT1 a pour mission de développer les compétences des personnels afin de leur permettre d'évoluer tout au long de leur carrière.

Vous souhaitez vous inscrire à une action de formation ?

- Remplissez un bulletin d'inscription *(disponible sur l'intranet de l'Université) ;*
- Faites signer le bulletin par votre supérieur hiérarchique ;
  (personnel enseignant = Directeur, personnel administratif = Responsable administratif)
- Rapprochez-vous du **service Gestion du personnel** pour l'envoi du bulletin (vous recevrez une ensuite une convocation).

GESTION DU PERSONNEL
05 82 78 15 78
veronique.bastide@iut-rodez.fr

Calendrier Universitaire 2021-2022

Vacances de Toussaint
- Du vendredi 29 octobre 2021 après les cours au lundi 8 novembre 2021 à 9 heures

Vacances de Noël
- Du vendredi 17 décembre 2020 après les cours au lundi 3 janvier 2022 à 9 heures

Vacances d'hiver
- Du vendredi 18 février 2022 après les cours au lundi 28 février 2021 à 9 heures

Vacances de Printemps
- Du vendredi 22 avril 2021 après les cours au lundi 9 mai 2021 à 9 heures

Ascension
- Jeudi 26 mai 2022 (férié) et pont le vendredi 27 mai 2022

Pentecôte
- Lundi 6 juin 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du site
(personnel, étudiants)

Lundi à jeudi : **7h30 - 19h**
Vendredi : **7h30 - 18h**

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi : **7h45 - 12h et 13h - 16h**
Mardi à jeudi : **7h45 - 12h et 13h - 15h45**
Vendredi : **7h45 - 12h et 13h - 15h30**

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

Lundi à jeudi : **9h - 12h et 14h - 17h**
Vendredi : **9h - 12h et 13h30 - 16h30**

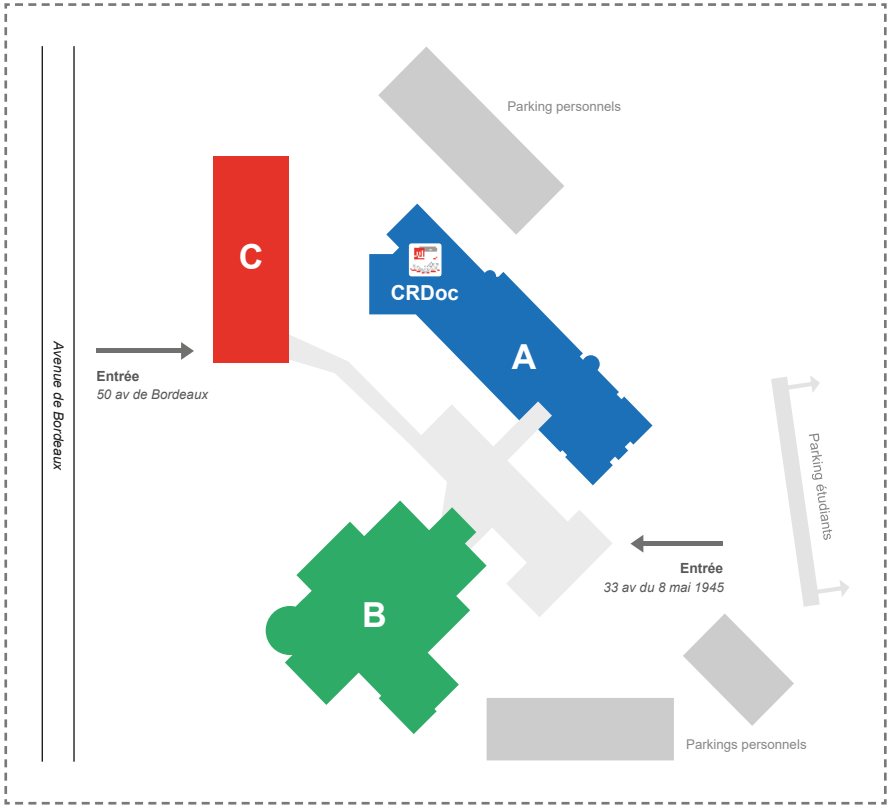

Bâtiment A

- Département Informatique
- Département QLIO
- Service informatique
- CRDoc

Bâtiment B

- Département GEA
- Département Carrières Juridiques
- Scolarité
- Relations Internationales

Bâtiment C

- Département Infocom
- **ACCUEIL**
- Direction
- Affaires générales, RH
- Formation continue et alternance
- Vie étudiante
- Secrétariat de Direction
- Comptabilité et Communication

RETROUVEZ LES CONTACTS DES SERVICES EN PAGE 18

CONTACTS

DIRECTION	05 82 78 15 78	direction@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau +1*

VIE ÉTUDIANTE	05 65 77 15 65	vie.etudiante@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau 0 - Bureau C42*
SCOLARITÉ	05 82 78 15 70	scolarite@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B43*
FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE	05 82 78 15 79	formation.continue@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau 0 - Bureau C43*
RELATIONS INTERNATIONALES	05 65 77 15 64	ri@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B42*
COMPTABILITÉ	05 65 77 15 68	comptabilite@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau 0 - Bureau C45*
COMMUNICATION	05 65 77 10 84	communication@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau 0 - Bureau C45*
SERVICE INFORMATIQUE	05 65 77 15 60	support@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -2 - Bureau A20*
CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES	05 65 77 15 61	crdoc@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau 0 (Extension)*

BUT/DUT GEA	05 65 77 15 63	gea@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B41*
BUT/DUT INFORMATIQUE	05 65 77 15 62	informatique@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -1 - Bureau A33*
BUT/DUT QLIO	05 65 77 10 87	qlio@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -2 - Bureau A24*
BUT/DUT INFOCOM	05 65 77 10 88	infocom@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau -2 - Bureau C20*
BUT/DUT CARRIÈRES JURIDIQUES	05 82 78 15 73	cj@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B44*

LP ABF	05 82 78 15 73	lpbanque@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B44*
LP CCRC	05 65 77 10 88	infocom@iut-rodez.fr	*Bât C, niveau -2 - Bureau C20*
LP MMS	05 65 77 15 62	informatique@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -1 - Bureau A33*
LP PILAL	05 65 77 10 87	lplogistique@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -2 - Bureau A24*
LP ANIMATEUR QUALITÉ	05 65 75 56 82 (CCI)	lpaq@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -2 - Bureau A24*
LP LMCE	05 65 77 15 64	lplmce@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B42*
LP MIF	05 65 77 10 87	lpmif@iut-rodez.fr	*Bât A, niveau -2 - Bureau A24*
LICENCE COMPTA-CONTRÔLE	05 65 77 15 64	l3cc@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B42*
DU-DCG	05 65 77 15 64	dudcg@iut-rodez.fr	*Bât B, niveau 0 - Bureau B42*

NOTES

2021-2022

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

iut Occitanie RODEZ
UNIVERSITÉ TOULOUSE I

Suivez nos actualités sur

IUT de Rodez
50, av de Bordeaux
12000 Rodez
05 65 77 10 80
www.iut-rodez.fr

iut

Conception : service communication - communication@iut-rodez.fr